



Communiqué de presse

20 mai 2020

La BCE lance une consultation publique relative à un guide sur les risques liés au climat et à l'environnement

- La BCE invite le secteur bancaire et les autres acteurs concernés à soumettre leurs commentaires
- Il est attendu des banques qu'elles intègrent les risques liés au climat et à l'environnement dans leur stratégie opérationnelle, leur gouvernance, leur gestion des risques et leur communication
- La période de consultation s'achèvera le 25 septembre 2020, à minuit (heure d'Europe centrale)

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour, pour consultation, un guide expliquant comment elle attend des banques qu'elles assurent une gestion sûre et prudente des risques liés au climat et à l'environnement et une communication transparente de ces risques dans le cadre prudentiel actuel. La BCE souhaite que les banques tiennent compte de ces risques, qui influent sur les catégories existantes de risques prudentiels et peuvent avoir des effets considérables sur elles comme sur l'économie réelle.

Le guide précise les attentes de la supervision bancaire de la BCE concernant les modalités de prise en compte, par les banques, des risques liés au climat et à l'environnement dans leurs dispositifs de gouvernance et de gestion des risques et lors de la formulation et de la mise en œuvre de leurs stratégies opérationnelles. Il souligne également que la BCE attend davantage de transparence de la part des banques à travers l'amélioration de leur communication sur le climat et l'environnement.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

La BCE est consciente que la pandémie de coronavirus (COVID-19) place les banques face à des défis considérables. Bien que portant son attention immédiate sur la pandémie, elle reste déterminée à faire encore progresser la gestion et la déclaration des risques liés au climat et à l'environnement dans le secteur bancaire.

Le guide vise à sensibiliser le secteur aux risques liés au climat et à l'environnement, à en améliorer la gestion et à servir de base au dialogue prudentiel. Les banques doivent évaluer, à la lumière des attentes, si leurs pratiques actuelles sont sûres et prudentes et commencer à les adapter si nécessaire.

Le guide est conçu de manière à respecter les limites imposées par le droit de l'Union européenne et la législation nationale applicable. Il vise à favoriser la préparation des banques à une gestion des risques liés au climat et à l'environnement dans le cadre des règles prudentielles en vigueur, conformément au plan d'action de la Commission européenne sur le financement de la croissance durable et au plan d'action de l'Autorité bancaire européenne pour une finance durable.

Il a été élaboré en étroite coopération avec les autorités compétentes nationales en vue d'assurer l'application cohérente de normes élevées en matière de surveillance prudentielle dans la zone euro. En outre, il s'appuie sur l'expérience acquise à travers l'évaluation des pratiques actuelles des banques et de leurs approches en matière de risques liés au climat et à l'environnement.

La consultation concernant le guide commence ce jour et s'achèvera le 25 septembre 2020, à minuit (heure d'Europe centrale). Le guide lui-même ainsi qu'une liste de questions fréquemment posées sont disponibles sur le [site Internet de la BCE consacré à la supervision bancaire](#). À l'issue de la consultation publique, la BCE publiera les commentaires reçus ainsi qu'un compte rendu.

La BCE s'attend à ce que les commentaires concernant ce document de consultation fournissent des informations utiles à la finalisation du guide.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à M^{me} [Uta Harnischfeger](#), tél. : +49 69 1344 6321

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu